



La Parole du Rav Brand

D-ieu demanda à Moché : « parle à Aharon et à ses fils en disant : Bénissez ainsi les fils d'Israël, « Amor lahèm », leur sera dit ainsi : « Que D-ieu te bénisse. Que D-ieu tourne Son visage vers toi et qu'Il te donne la grâce (qu'Il retienne Sa colère, Rachi). Que D-ieu lève Son visage vers toi et qu'Il te donne la paix », (Bamidbar, 6, 23-25). Le mot « Amor » est écrit « malé », entièrement, avec un vav. Cela signifie que les Cohanim doivent bénir les juifs entièrement, ni rapidement, ni avec affolement, mais avec concentration et un cœur entier (Rachi). Pourquoi est-ce justement Aharon et ses fils qui doivent bénir le peuple, et pourquoi la Torah insiste-t-elle qu'ils le fassent avec bon cœur ?

En fait, Aharon incarnait des qualités exceptionnelles : « il aime la paix il poursuit la paix, il aime les gens et les rapproche de la Torah ». La paix qu'il poursuivait est autant celle entre les juifs que celle entre les juifs et D-ieu.

Or, il est humain que les gens fauent, l'un vers l'autre ou vers D-ieu. Par conséquent, l'autre se fâche, et de même D-ieu s'irrite contre le fautif. Ruben qui aurait été offensé par Shimon serait tenté de priver ce dernier du bien qu'on se doit l'un à l'autre, et ainsi la mésentente s'installerait de plus en plus. Mais D-ieu pour Sa part pourrait aussi se mettre en colère contre le pécheur. Mais grâce aux treize qualités de Sa bienveillance et mansuétude, Il attend que le fauteur se repente. Entre-temps, Il ne le prive pas des biens dont il a

besoin, dans la mesure où les treize caractères de clémence le permettent. Ceci est le sens de la bénédiction du Cohen, qui demande la clémence et la douceur à l'égard des juifs, bien que selon leur comportement, cela n'est pas évident.

Lorsque Shimon fait un tort à Ruben, et que Ruben serait tenté de priver Shimon du bien qu'on doit à autrui, même si le Cohen intervient pour apaiser sa colère, Ruben risque de rester sourd à ses appels. Ce serait d'autant plus le cas si Ruben réussit dans tout ce qu'il entreprend et croit que D-ieu n'a rien à lui reprocher. Mais lorsqu'il entend la bénédiction du Cohen qui prie D-ieu : « que D-ieu tourne Son visage vers toi et qu'Il te donne la grâce (qu'Il retienne Sa colère, Rachi) » il se rendra peut-être compte que les bienfaits de la part de D-ieu dont il jouit, ne sont pas forcément un gage de sa probité. Et en fouillant dans son comportement il se rendra compte qu'en vérité, c'est grâce aux prières du Cohen que D-ieu lui sourit. Afin de ne pas perdre cette chance dont il profite grâce aux bénédictions du Cohen, il pardonnera lui aussi à Shimon.

Voici comment la boucle est bouclée, et le Cohen réussira effectivement à rétablir la paix entre les gens et entre le peuple et D-ieu. Afin d'éveiller ces pensées dans le cœur des juifs, le Cohen doit les bénir avec toute sa concentration et tout son cœur.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

- La Torah compte les Léviim par famille, en racontant précisément le travail de chacun.
- On apprend ensuite l'importance de la pureté du Temple, qui était divisé en trois camps, empêchant ainsi, les hommes impurs de s'y rendre, selon la gravité de l'impureté.
- La Torah nous enseigne les lois de la femme "Sota" et du Nazir.
- La Torah ordonne ensuite aux Cohanim de nous bénir.
- La Paracha s'allonge inhabituellement, pour expliciter 12 fois le même texte, contenant la totalité de l'offrande, approchée par chacun des princes de chaque tribu.

Réponses n°237 Bamidbar

Enigme 1 : Dans la Torah: תודש השני
Bamidbar (1,2).

Dans le Navi: יודש השני Melakhim (Alef 1,6)

Enigme 2 : La solution est 0. En effet, quel que soit le nombre de personnes choisi dans l'annuaire, ceux sur liste rouge n'y figurent pas.

Enigme 3 : Il s'agit de « Lael » (lamed, alef, lamed) le père de Eliyassaf (3-24).

Rébus Bamidbar:

Lait / Bêtes / A /
Veau / Tam / Baie /
Mie / 'S / Part / Ché /
Motte

Rébus Chavouot:

Na / Assez / V /
Niche / Mât

Echecs :

G2G4 F4G3

(prise en passant)

E2G3 F5G6 H4H6



Pour aller plus loin...

- 1) A quoi fait référence le nombre 176 ?
- 2) Comment saisir la juxtaposition faite par la Torah entre les derniers mots de la paracha Bamidbar, et le début de la paracha de Nasso (4-22)?
- 3) Pour quelle raison, une lame ne passera pas sur la tête du Nazir pendant sa période de nézirout (6-5) ?
- 4) Que faisait le Cohen en voyant (béroua'h hakodech) que l'homme lui ayant apporté un Korban, n'avait pas fait téchouva comme il se doit ?
- 5) Que traduit la fatigue qu'un Cohen pourrait ressentir juste au moment où celui-ci fait la Birkate Cohanim (6-23) ?
- 6) Quelle est l'extraordinaire particularité de la tribu de Lévy lors de la traversée du désert durant 40 ans (7-9) ?
- 7) A quel enseignement extraordinaire fait allusion le passouk (7-18) déclarant : «Nétanel ben Tsou'ar nessi Issakhar » ?

Yaacov Guetta

Enigmes



Enigme 1 : Quelles sont les Brakhot qu'on ne dit qu'une fois dans l'année ?

Enigme 2 : On représente A, B & C par des chiffres. (Par exemple si A = 1 et B = 2, alors AB + A = 12 + 1 = 13)

Trouvez A, B & C pour former la somme suivante : AA + BB + CC = ABC.

Enigme 3 : Nous portons dans notre titre les coups que nous avons reçus ! Qui sommes-nous ?

Halakha de la Semaine

Sur quel habit doit-on réciter la bénédiction de Chéhé'hiyanou ?

Le Choul'han Aroukh (223,6) rapporte que l'on récite chéhé'hiyanou sur tout vêtement qui remplit les 2 conditions suivantes :

- Que le vêtement nous procure de la joie
- Que le vêtement ait une certaine valeur

(Exemple : costume, manteau, robe, belle chemise ou joli pantalon)
[Voir Penini Halakha 17,4 Halakha 5 à l'encontre du Piské Techouvote 223,6]

Cette bénédiction se récite même si le vêtement est en cuir.

[Caf Ha'hayim 223,48 au nom du Péri méquadim 22,1 ; Sdé hémed Maarékhet Berakhote 2 ot 20] à l'encontre du séfer Mor Véaholote qui a déduit du Rama que l'on ne récite pas cette bénédiction pour un vêtement en cuir (voir aussi le Halakha béroura 223,30)]

Concernant l'achat d'une nouvelle paire de chaussures, le Choul'han Aroukh (223,6) écrit de ne pas réciter Chéhé'hiyanou.

En effet, à l'époque, les chaussures n'avaient pas de valeur particulière, elles avaient simplement pour but de protéger le pied.

Cependant, de nos jours, étant donné que les chaussures sont bien plus valorisées qu'autrefois, on pourra alors réciter la bénédiction de Chéhé'hiyanou dessus (à condition qu'elles aient une certaine valeur et qu'elles nous procurent de la joie)

[Penini Halakha perek 17,4 (fin de la Halakha 6); Achré Haich Tome 1 Perek 39,27 et Vezot haberakha page 168 au nom de Rav Elyachiv; Halakha Beroura tome 11 siman 223,30 (voir le birour halaha 38) ; voir toutefois le Halikhot Chelomo Tefila (perek 23,15) qui rapporte que l'habitude est de s'abstenir de réciter cette bénédiction]

A priori, on récitera cette bénédiction au moment où l'on se vêt pour la première fois, du vêtement en question.

A posteriori, on pourra toujours réciter cette bénédiction tant que l'on ressent encore pleinement la joie de cette nouvelle acquisition [Hessed Lalafime 223,6 ; Caf Ha'hayime 223,31 ; Halikhot Chelomo (Dvar Halakha page 283 ot 22)]

David Cohen

Coin enfants

Devinettes

- 1) « Tamé » signifie « impur » en lachon hakodech. Que cela signifie-t-il en araméen ? (Rachi, 5-2)
- 2) Qui est surnommé « ich mil'hama » (l'homme de guerre) ? (Rachi, 5-12)
- 3) Pourquoi le Korban de la femme Sota est fait de farine d'orge et non de blé ? (Rachi, 5-15)
- 4) Pourquoi n'y met-on pas d'huile ? (Rachi, 5-15)
- 5) Qui est appelé Lévana ? (Rachi, 5-15)

Jeu de mots

En récupérant une photo de montagne, il faut faire attention aux droits d'auteur.

Echecs

Comment les noirs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



שבת
שלום

Pour dédicacer un numéro
ou pour recevoir
Shalshet News
par mail ou par courrier :

Shalshet.news@gmail.com

Réponses aux questions

- 1) a. Ce nombre fait référence au nombre de pssoukim de la paracha la plus longue de l'année : la paracha de Nasso est lue très souvent après Chavouot.
b. Au nombre de pssoukim du chapitre le plus long du Tanakh : le Téhilim 119 (achré témimé darekh)
c. Au nombre de dapim du Traité le plus long du Talmud Babli : le Traité de Baba Batra. (Otsar Hapelaot rapportant le 'Hidouché Harime)
- 2) Depuis « la disparition de notre Saint Temple » (expression dont fait allusion la Torah à travers les mots « kévala ète hakodech ») qui nous permettait d'obtenir l'expiation de nos fautes à travers l'apport des korbanot, c'est malheureusement la mort du Tsadik (tête du peuple d'Israël) qui fait maintenant office d'expiation (expression dont la Torah fait allusion à travers la jonction du dernier terme de Bamidbar « vamétou » évoquant la mort, et le début de Nasso: « Nasso ète roch » faisant référence au juste, étant à la tête du klal Israël). (Or Moché)
- 3) Afin de l'amener (à travers sa réflexion et sa sensibilisation empreintes de téchouva) à se séparer et à rejeter toutes pensées liées à la beauté du corps et au soin d'une belle chevelure (entraînant souvent à la faute de guilouï harayot). (Sforno, Ramban)
- 4) Le Cohen faisait allusion à cela aux Leviim. Ces derniers, dotés comme on le

sait, d'une voix exceptionnellement belle et fortement émouvante, entonnaient alors un nigoun merveilleux, touchant l'âme et le cœur du propriétaire du Korban, l'amenant ainsi à faire instantanément téchouva. (Méor Vachémech au nom du Bérite Ménou'ha)

5) Cette fatigue subite et passagère traduit :

a. Que ce Cohen a commis des fautes graves.

b. Que la communauté qu'il bénit est chargée de graves péchés. (Yalkout Réouvéni, paracha Béchala'h)

6) Contrairement à tous les Bné Israël qui marchaient avec leurs sandales, les Leviim eux, marchaient pieds nus ! (Bamidbar Rabba 5-8). (Rabbénu Bè'hayé pense que seule la famille de Kéhat portant l'arche sainte sur les épaules, marchait pieds nus, Ekev 8-4)

7) Tout celui qui accepte avec amour les rudes et douloureuses épreuves et souffrances que Hachem lui envoie en proclamant : « Certes, j'ai des souffrances (expression dont fait allusion les termes « ben Tsou'ar », « Tsou'ar » a pour racine « Tsa'ar » : "souffrance"), mais si" D... me les a données" (« Nétanel » signifiant «Hachem a donné »), je les accepte avec Sim'ha et amour ! » !

Cet homme tsadik rempli d'Emouna « nossé sakhar » (expression ressemblant à «nassi issakhar »), autrement dit : « obtiendra une très grande récompense de Hachem ». (Léhaniah Bérakha)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 12 : Repentir et expiation

Lorsque le roi David convoqua Méphibochet, petits-fils de Chaoul, celui-ci crut que sa dernière heure était venue. Il faut dire aussi que cela faisait des années que leur maison respective se faisait la guerre, guerre qui ne tourna d'ailleurs pas à l'avantage de Méphibochet. La logique lui souffla donc que David s'apprêtait à se débarrasser des derniers descendants de Chaoul, susceptible de faire valoir leurs droits. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque David lui restitua non seulement l'héritage de son grand-père mais promit également qu'il y aurait toujours une place à sa table pour le fils de son meilleur ami. David honorait ainsi la promesse qu'il avait faite à Yonathan, à savoir, unir leurs deux familles, une fois établi sur le trône d'Israël. Cependant, David n'aura guère l'occasion par la

suite, de partager ses repas avec Méphibochet. Le Midrach raconte en effet qu'il se contentait uniquement d'un peu de pain et d'un verre rempli de larmes qu'il avait versées tout au long de la nuit. Car depuis qu'il avait appris que D.ieu n'avait pas apprécié (euphémisme) son comportement dans l'affaire de Bath-Chéva, David faisait tout ce qui était en son pouvoir pour se racheter une conduite. Or, comme nous le révèle Rabbénu Yona, même un repentir des plus sincères n'est parfois pas suffisant à effacer une faute grave. Le coupable devra nécessairement endurer des souffrances, que ce soit ici-bas ou dans le monde futur, s'il veut réparer ses torts (il ne s'agit pas forcément de châtiments corporels ; il est ainsi de notoriété publique que D.ieu prend en compte l'angoisse causée par la perte momentanée d'un objet, si on se trompe de poche par exemple). Ceci explique pourquoi David s'infligeait de pareils

sérvices, ne pouvant plus supporter la distance qui s'était creusée entre lui et son Créateur (Yoma 22b). La Guémara ajoute qu'il fut également frappé de lèpre pendant six mois, tandis que le Midrach affirme qu'il dut attendre treize ans (vingt-deux ans selon le Yalkout Chimoni) avant de pouvoir communiquer de nouveau avec Hachem. Et c'est exactement ce genre d'attitude qui confirma au Maître du monde qu'Il avait "vu juste" en jetant son dévolu sur David. Le Maharcha explique ainsi que contrairement à son prédécesseur, David reconnut immédiatement son erreur lorsque le prophète Nathan finit de le sermonner. Par ailleurs, on pourra faire remarquer que sa faute n'avait rien avoir avec sa fonction, ce qui n'est pas le cas de Chaoul, qui refusa d'accomplir la mission qui lui incombait. Raison pour laquelle D.ieu finit par accepter le repentir de David.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Napoléon et les Juifs (3/3)

Nous avons parlé la semaine dernière de l'établissement du consistoire et du « décret infâme » limitant les déplacements et contraignant entre autres les domaines du prêt et du commerce.

La motivation de Napoléon :

Avec le décret de Bayonne du 20 juillet 1808, Napoléon oblige les citoyens juifs de France à avoir un nom de famille définitif et à le déclarer à la mairie. La législation de l'Empire complète l'œuvre de la Révolution française en accélérant considérablement l'assimilation des Juifs, Napoléon leur donne une place dans la société. Il place d'ailleurs le judaïsme sur un plan comparable mais pas encore identique aux religions catholique et protestante. La volonté de l'empereur était alors véritablement d'assimiler les Juifs à la communauté française. Le 29 novembre 1806, il écrit à Champagny alors ministre de l'intérieur : « [Il faut] atténuer, sinon détruire, la tendance du peuple juif à un si grand nombre de pratiques contraires à la civilisation et au bon ordre de la société dans tous les pays du monde. Il faut arrêter le mal en l'empêchant ; il faut l'empêcher en changeant les Juifs. [...] Lorsqu'on exigera qu'une partie de la jeunesse aille dans les armées, ils cesseront d'avoir des intérêts et des sentiments juifs ; ils prendront

des intérêts et des sentiments français. »

En Allemagne, Napoléon supprima les taxes spéciales imposées aux Juifs et il leur donna, pour la toute première fois, l'égalité civique et politique.

À Sainte-Hélène, Napoléon confie au médecin Irlandais Barry Edward O'Meara « Il y avait beaucoup de Juifs dans les pays sur lesquels je régnais ; j'espérais, en les rendant libres, et en leur donnant des droits égaux à ceux des catholiques et des protestants, les rendre bons citoyens, et les forcer à renoncer à l'usure, et à se conduire comme le reste de la communauté. Je crois que j'aurais fini par réussir. [...] Outre cela, j'aurais attiré une grande richesse en France, parce que les juifs sont très nombreux, et qu'ils se seraient empressés de venir en foule dans un pays où ils auraient joui des privilèges bien supérieurs à ceux que leur accordent les autres gouvernements. »

Les réactions des puissances étrangères :

Le premier à s'élever contre ce projet de Grand Sanhédrin est le tsar de Russie Alexandre Ier. Il dénonce violemment la liberté accordée aux Juifs et il ira jusqu'à demander à l'Église orthodoxe de protester avec la plus grande énergie contre le projet de Napoléon. Il désigne l'Empereur comme « l'Antéchrist et l'ennemi de D.ieu ».

Le Saint Synode de Moscou proclame : « Dans le but de détruire les bases des églises de la chrétienté, l'Empereur des Français a invité dans sa capitale toutes les synagogues juïques et il

a le projet de fonder un nouveau Sanhédrin hébreu. »

En Autriche, l'irritation est très grande ; en Prusse, l'église luthérienne est très hostile et en Italie, les réactions sont bien moins virulentes mais restent globalement défavorables. La réaction de Londres est quant à elle sans équivoque : « Nous repoussons la politique et la doctrine d'une telle Assemblée. »

Le tsar de Russie a eu gain de cause et Napoléon accepta de signer, le 17 mars 1808, le « décret infâme » (évoquée précédemment) en espérant que le tsar le soutiendrait dans sa guerre contre l'Angleterre.

Les Juifs en Europe

Tous les pays sous autorité française appliquèrent les réformes de Napoléon. Ainsi, au Portugal, l'État donna aux Juifs une liberté totale et il leur permit d'ouvrir des synagogues qui étaient fermées depuis plus de 300 ans. En Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne, les Juifs ont pu pour la première fois participer en hommes libres à la société de leurs pays respectifs.

Après la défaite de Waterloo, la réaction rétablit dans de nombreux pays les discriminations contre les Juifs. Toutefois, en France, les Bourbons de retour ne prirent aucune mesure discriminatoire et au contraire abolirent le décret de 1808 à son expiration en 1818.

Quant au pape en place, le pape Pie VII, il fit rétablir les ghettos et imposa de nouveau aux juifs d'assister à des sermons.

David Lasry



La Question

Parmi les sujets traités dans la Paracha de la semaine, figure la Mitsva donnée aux Cohanim de bénir le peuple d'Israël.

Le verset nous rapporte qu'Hachem dit à Moché : "Parle à Aharon et ses enfants... De cette manière vous bénirez les enfants d'Israël en leur disant..."

Que nous enseigne la précision "de cette manière" ? Le verset aurait pu se contenter de nous dire : "et ils béniront les enfants d'Israël en ces termes" !

Le Kéli Yakar répond : le sujet précédent celui de la birkat Cohanim est celui du nazir, homme qui prend sur lui, (entre autres) l'interdiction de boire du vin. Aussi, Hachem dit à Moché : lorsque les Cohanim béniront Israël, ils devront être sobres "de la même manière" que le nazir qui ne doit ingurgiter la moindre goutte de vin durant toute la période de son vœu.

G. N.

Le 'Hazon Ich et le Docteur

C'est l'histoire d'un homme qui était malade et, au sujet duquel, après lui avoir fait passer douze scanners, les médecins arrivèrent à la conclusion que cet homme avait une boule dans le ventre. Ils lui diagnostiquèrent un cancer et décidèrent donc de l'opérer en urgence.

La famille était très angoissée. Le neveu du malade décida alors d'aller voir le 'Hazon Ich avec un papier où étaient inscrits le nom du malade et le compte rendu des médecins.

Le 'Hazon Ich répondit au neveu : « Non, il n'a pas de cancer ! Seulement un ulcère. Et la raison de ses vomissements, c'est parce que l'ulcère se trouve entre l'intestin supérieur et l'intestin inférieur. »

Après avoir entendu le 'Hazon Ich, le neveu du malade n'était tout de même pas tranquille et dit au Rav : « Mais Rav, les médecins ont fait douze scanners et tous ont dit qu'il a un cancer ! »

Le 'Hazon Ich lui répondit : « Les 'Hassidim, lorsqu'ils entendent ce que leur Rav leur dit, ils écoutent et ne posent pas de questions. »

Le 'Hazon Ich poursuivit : « De toute façon, vous allez changer le malade d'hôpital et l'envoyer dans un autre hôpital où travaille

tel docteur, et c'est seulement là-bas où l'opération aura lieu, même si réellement le docteur ne l'opèrera pas. »

Le neveu retourna voir la famille et leur dit ce qu'avait dit le 'Hazon Ich. Ils allèrent alors dans cet hôpital avec le fameux docteur. Le neveu raconta au docteur tout ce que lui avait dit le 'Hazon ich.

Le docteur demanda : « Est-ce que le Rav a vu le malade ? »

Le neveu répondit : « Le Rav n'a pas besoin de voir le malade. »

Alors, le docteur haussa les épaules et dit : « Le Rav ne voit pas et il pense savoir... »

Entre-temps, le malade entra dans la salle d'opération et après deux heures, le médecin sortit et demanda à parler au neveu.

Le docteur entra dans son bureau et dit au neveu : « Je suis obligé de rencontrer ton Rav, tout était comme ce qu'il avait dit. Ce n'était qu'un ulcère entre les deux intestins... »

Le neveu demanda au docteur : « Avez-vous fait l'opération ? »

Le docteur lui répondit : « Non, mais pourquoi me demandez-vous cela ? »

Le neveu rétorqua : « Parce que même cela, le Rav l'avait dit, que tu n'allais pas l'opérer... »

Yoav Gueitz

Rébus



FRIME
DÉPRIME
CRIME
BRIME
TRIME

La Force d'une parabole

Un riche homme d'affaire doit un jour partir en et le matériel dont ils ont besoin, il demande voyagé accompagné de ses nombreux enfants. Son problème est qu'habituellement chez lui, il a du personnel pour s'occuper des repas. Lors de ce déplacement par contre, il ne peut compter sur aucun employé pour remplir cette tâche. Il a malgré tout la chance d'avoir un de ses fils qui est à l'aise en cuisine et qui pourrait aisément remplir cette fonction. Ce qui inquiète notre homme c'est qu'en cas de désaccord avec ses frères, notre cuisinier, nouvellement nommé, risquerait de ne préparer à manger que pour lui et pas pour le reste des voyageurs. Son père a alors une idée. Au moment de partir, alors qu'ils chargent les matières premières

très grandes marmites. Aucune casserole de petite taille ne peut les accompagner. Son idée par là était toute simple. Avec de tels récipients, même en cas de désaccord, le préposé aux repas ne pourra jamais cuisiner de petites quantités. Il devra toujours préparer des plats dont tout le monde pourra profiter.

De même, Hachem savait que la tribu de Lévi serait toujours la plus à même d'attirer la berakha pour le peuple de par sa proximité constante avec Hachem. Seulement, si elle n'attire la bénédiction que pour elle, qu'en sera-t-il du reste du peuple ? Ainsi,

n'ayant pas de terres attirée et devant vivre du maïsser offert par les autres, la tribu de Lévi restera intimement liée aux autres tribus.

Le Midrach nous dit que celui qui n'allait pas voir le Cohen pour la Térouma, sera peut-être amené à le consulter au sujet de sa femme Sota. Notre interdépendance est à ce point vitale qu'elle peut passer par de bonnes choses comme de moins bonnes.

Hachem a parfois "besoin" d'user de stratagèmes pour nous rappeler à cette cohésion dont nous avons tant besoin. Le rassemblement au pied du Sinaï avait permis d'arriver à une vraie osmose. Sachons la cultiver et la conserver.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Yaacov est un papa comblé. Après beaucoup de filles, sa femme vient d'accoucher d'un petit garçon. Certes, il y a 22 ans de cela, ils ont eu un garçon et Yaacov a honoré son père en le nommant Sandak puis, l'année d'après, ils eurent un autre garçon qui cette fois-ci fut tenu par son beau-père, mais depuis ils n'ont eu que des filles. Or, depuis toujours, Yaacov veut honorer et avoir le plaisir que son maître, un des grands de la génération, soit le Sandak de sa progéniture. C'est pourquoi, dès le lendemain de l'accouchement, il va trouver son Rav pour l'informer de cette merveilleuse naissance et le prévenir de se tenir prêt pour la Mila. Mais voilà qu'il remarque que son beau-père, Aaron, ne semble pas se réjouir autant que lui de cet heureux événement, il paraît énervé. Ce ressenti se précise lors de la Brit Its'hak (soirée de la veille de la Brit Mila où on lit des textes du Zohar pour protéger l'enfant) où son beau-père arrive en retard et se tient dans son coin. Yaacov va donc trouver sa femme Sim'ha et lui demande de voir comment ils peuvent aider Aaron. Sim'ha va donc trouver son père et celui-ci lui dit qu'il est grandement déçu. Elle lui demande des explications et il répond qu'après tant d'années il espérait enfin être le Sandak de son petit-fils. Sim'ha ne comprend pas, elle lui dit gentiment qu'il a déjà été le Sandak de son deuxième fils et que maintenant ils voulaient honorer le grand de la génération. Mais Aaron lui répond qu'il n'a jamais été le Sandak de qui que ce soit. Sim'ha qui ne comprend plus rien, va chercher son mari et celui-ci explique à nouveau à son beau-père qu'ils veulent honorer une nouvelle personne mais Aaron ne les écoute même plus, il reste sur sa position de n'avoir jamais été Sandak. Yaacov a la merveilleuse idée d'aller chercher les photos de l'événement mais après de longues recherches sans rien trouver, ils se rappellent que la Brit était un Chabat et n'ont donc aucune preuve. Ils sont bien embêtés et se demandent s'ils doivent oublier leur rêve d'avoir comme Sandak pour leur enfant un tel Rav afin de ne pas faire de peine au grand-père ou bien peuvent-ils ne pas en tenir compte puisqu'il n'avait qu'à s'en souvenir. Ils vont donc trouver un Rav pour lui poser la question.

Il semblerait que puisqu'Aaron n'agit pas avec méchanceté ou mauvaise fois mais qu'il a simplement oublié, qu'il serait bien de l'honorer une nouvelle fois pour faire le Chalom et surtout car on est obligé d'honorer son beau-père comme l'écrit le Choul'han Aroukh (Y"D 240,24) et envers qui on a un grand devoir de reconnaissance comme le stipule le Pélé Yoëts. On pourrait d'ailleurs retrouver cette attitude chez Yaacov Avinou qui après avoir été poursuivi et rattrapé par son beau-père Lavan, il ne lui répondit pas agressivement et l'accueillit même pour un repas. Certains écrivent même qu'il a invité les frères de Lavan en leur disant « Venez manger du repas de Lavan » comme si tout ce qu'il détenait appartenait en fait à Lavan comme celui-ci venait de dire. On pourrait faire un Kal Va'homèr (à plus forte raison) sur un bon Juif qui respecte la Torah et les Mitsvot mais qui a juste un petit problème de mémoire. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne une grande leçon. Si après lui avoir expliqué gentiment et calmement qu'il a déjà été Sandak, Aaron reste sur ses positions sans vouloir écouter ce qu'on a à lui dire et de surcroît s'énerve, nous ne sommes pas obligés d'en tenir compte. Le 'Hatam Sofer ainsi que Rav Israël Salanter avaient l'habitude de dire qu'avant de s'énermer sur un Juif, il nous faut un Choul'han Aroukh qui nous l'autorise. Imaginons que dans deux ans, à la naissance d'un prochain enfant, Aaron demande à nouveau à être le Sandak, est-il concevable qu'on doive lui laisser une fois de plus ? Le Rav raconte l'histoire d'un enfant dont les parents ont divorcé et qui prépare son mariage. Son père qui s'est remarié depuis, demande à son fils d'inviter sa nouvelle épouse, ce qu'il s'apprête à faire bien évidemment. Mais lorsque sa mère entend cela, elle lui explique que s'il invite cette femme, elle ne viendra pas au mariage. Face à ce dilemme, le Rav Zilberstein pose la question au Rav Eliyachiv qui répondit que l'enfant ne devait pas tenir compte du chantage de sa mère car sa requête n'est pas légitime. En conclusion, Yaacov n'est pas obligé d'accepter la demande de son beau-père puisque la Torah ne nous demande aucunement d'écouter et d'accepter ce qui n'est pas de droit.

Haïm Bellity

Comprendre Rachi

« Le deuxième jour a approché (hikriv) Nethanel, fils de Tsouar, prince de Yissakhar. Il a approché (hikriv) son sacrifice » (7/18-19)

Rachi écrit : « Pourquoi le verset emploie-t-il pour la tribu de Yissakhar le verbe "il a approché (hikriv)", ce qu'il ne fait pour aucune des autres tribus ? C'est parce que Réouven est venu protester en disant : "C'est bien assez que mon frère Yéhouda m'ait précédé ! À moi d'offrir après lui !" Moché lui a répondu : "C'est Hachem qui m'a dit de les faire offrir dans l'ordre de déplacement de leurs drapeaux." Voilà pourquoi il est écrit : "il a approché...", le mot hikriv étant écrit sans youd comme pour signaler qu'on peut le lire également "hokrèv" ("approche" à l'impératif), Hachem ayant ordonné : "Approche !" Et pourquoi le mot hikriv figure-t-il deux fois dans le texte ? Parce que deux raisons lui ont procuré le mérite d'offrir en deuxième rang parmi les tribus : la première est parce qu'ils étaient très versés dans la Torah... la seconde raison est que ce sont eux qui ont conseillé aux princes de présenter ces offrandes. J'ai trouvé dans le livre de Rabbi Moché Hadarchan que Rabbi Pin'has ben Yaïr a enseigné : "C'est Nethanel, fils de Tsouar, qui leur a donné ce conseil-là." »

Cela signifie qu'il y a dans ce verset des étonnements qui nous permettent d'apprendre des enseignements :

1. Le fait que la Torah ait écrit "hikriv" uniquement pour la tribu de Yissakhar et qu'il lui manque un youd, pouvant ainsi se lire "hokrèv" (forme impérative), cela nous apprend que Réouven a contesté le fait que Yissakhar soit le deuxième car étant l'aîné, cet honneur devait lui revenir, ainsi que la réponse de Moché comme quoi c'est un ordre d'Hachem.

2. Le fait que "hikriv" soit répété deux fois, cela nous apprend qu'il y a deux raisons pour lesquelles Hachem a donné cet honneur à Yissakhar, à savoir qu'il est très versé dans la Torah et que ce sont eux qui ont donné l'idée d'approcher des korbanot.

En analysant les commentateurs, on peut retrouver à travers son nom "Nethanel ben Tsouar" les deux raisons évoquées par Rachi :

1. Le Ohr ha'Haïm Hakadoch fait remarquer que l'on a d'abord dit son nom "Nethanel, fils de Tsouar" et ensuite son statut "prince de Yissakhar" alors que pour les autres tribus, on dit d'abord le statut et ensuite le nom. Cela nous apprend que son importance n'est pas dû à son statut mais à ce qu'il est lui-même. Même s'il n'avait pas le statut de prince, il aurait été aussi important par ce qu'il est, et puisque l'essence d'un homme est allusionnée dans son nom, son nom nous indique ce qu'il est, à savoir la Torah et le

moyen par lequel il l'a acquise. En effet, dans "Nethanel", on retrouve les mots "nethan (donné)" et "kel (Hachem)", c'est-à-dire "il est ce qu'Hachem nous a donné", à savoir la Torah, comme le dit le verset : "car c'est un bien précieux que Je vous ai donné..." Et dans "Tsouar", on retrouve le mot "tsaar (souffrance)", c'est-à-dire que la Torah il l'a acquise en s'investissant de toutes ses forces au prix de grandes souffrances, comme les Hazal disent : "On acquiert la Torah par les souffrances".

Ainsi, comme Rachi l'a dit dans sa première raison, il a été choisi le deuxième car il est "Nethanel", la Torah qu'Hachem nous a donnée qu'il a acquise par "Tsouar" au prix de grandes souffrances.

2. Le Malbim dit que dans le nom "Nethanel ben Tsouar", on retrouve les mots "nathan (donner)" et "essa (conseil)". En effet, dans le mot "Tsouar", il y a les lettres ayin et tsadik qui composent le mot "essa" et, en ajoutant "kel" qui est la terminaison de "Nethanel", on obtient "nathan essa kel" ("il a donné le conseil d'Hachem").

Donc comme Rachi l'a dit dans sa deuxième raison, il a été choisi le deuxième car c'est lui qui a conseillé d'approcher les Korbanot. Et c'est peut-être pour cela que Rachi conclut en ramenant Rabbi Moché Hadarchan qui dit que Rabbi Pin'has ben Yaïr a enseigné : "C'est Nethanel, fils de Tsouar, qui leur a donné ce conseil-là." C'est-à-dire qu'avant on disait que c'est la tribu de Yissakhar qui a donné ce conseil et là Rabbi Pin'has ben Yaïr vient nous apprendre que c'est en réalité Nethanel, fils de Tsouar.

Avec cela, Rachi veut non seulement nous expliquer pourquoi il y a un youd à ce "hikriv", comme le disent les commentateurs, c'est un hifil, c'est-à-dire qu'il a fait faire approcher, mais peut-être également résoudre la question du Ohr ha'Haïm Hakadoch qui demande pourquoi a-t-on fait précéder son nom à son statut. Et Rachi nous dit que c'est pour obtenir "...hikriv Nethanel ben Tsouar..." qui signifie que "Nethanel, fils de Tsouar, a fait faire approcher les Korbanot aux autres en leur donnant le conseil car c'est lui qui a donné ce conseil et non la tribu de Yissakhar."

On pourrait conclure par la remarque suivante :

Les deux raisons sont certainement liées du fait qu'il ait acquis la Torah en s'investissant de toutes ses forces au prix de grandes souffrances, ainsi il a mérité de donner ce merveilleux conseil qui donne du mérite aux autres. Les baalei Moussar disent que quand une personne est pure et méritante alors Hachem lui offre le zekhout de rendre purs les autres et de leur donner des mérites : "Moché Zaha veziha et harabim" (Pirkei Avot 5).

Mordekhaï Zerbib